



INFORMATIONS

Il s'agit d'un concours déconcentré.*

L'expert technique des services techniques assiste, dans un laboratoire ou un service technique, le technicien et l'ingénieur dans ses tâches quotidiennes.

Il peut être spécialisé en :

- techniques du génie civil et du bâtiment
- métrologie et applications des sciences physiques et chimiques

*Un concours déconcentré est un concours organisé en fonction des besoins de la circonscription géographique qui en est responsable. Si le candidat réussit le concours, il est ensuite nommé dans cette circonscription.

MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché au ministère de la Transition écologique et solidaire :

- Mettre au point des matériels, des prototypes.
- Mettre en œuvre des essais, études et recherches du laboratoire.
- Contrôler la qualité, s'assurer du bon déroulement du travail.
- Encadrer une équipe.

QUALITÉS REQUISES

Avoir un bon relationnel et l'esprit d'équipe, se montrer organisé et rigoureux, faire preuve de polyvalence, être synthétique

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un expert technique des services techniques en début de carrière est d'environ **1 500 euros**.

Pour exercer ce métier, il est nécessaire de passer le **concours suivant, de catégorie C** (niveau CAP - BEP - Brevet des collèges).

⚠ Attention, il n'a pas lieu tous les ans.

Les épreuves

1. **Compte-rendu à rédiger**, 2h (coef. 2)
2. **QCM** en deux parties : une partie commune à tous les candidats ; une autre portant sur la spécialité choisie, 2h (coef. 2)
3. **Épreuve pratique** : mise en situation en fonction de la spécialité choisie, 2h (coef. 4)
4. **Épreuve orale** : questions techniques, d'hygiène, de sécurité et de prévention, 20 mn (coef. 4)